

USAGES : *La queue est le support de la pomme.
La peau préserve la pomme des accidents.
La pulpe est bonne à manger.
La pulpe recouvre les pépins, et les préserve de tout accident.
Les loges enveloppent les pépins.
Les pépins produisent de nouveaux arbres.*

Un mot d'explication maintenant sur la manière de se servir de ce tableau.

Le Maître (montrant une pomme)—Qu'ai-je dans la main ?

L'ÉLÈVE—Une pomme (il écrit le mot pomme).

Le Maître—Quelle est la forme de cette pomme ?

L'ÉLÈVE—Ronde ou sphérique (il écrit ces mots).

Le Maître—De quelle couleur est elle ?

L'ÉLÈVE—Verte (il écrit ce mot).

Le Maître—Comment nomme-t-on cette partie d'une pomme ?

L'ÉLÈVE—Queue ou pédoncule (il écrit ces mots).

Le Maître—Et quelle autre partie ?

L'ÉLÈVE—Œil ou ombilic (il écrit ces mots).

Etc., etc., etc., etc.—

Telle est la marche à suivre dans l'usage de ce tableau, qui appartient exclusivement à M. McKay. Quel que soit le sujet que l'on choisisse, il suffit de *changer* le nom du sujet, et de *varier* un peu les questions.

Le sujet suivant est ensuite offert à la discussion :

"L'enseignement simultané d'un grand nombre de matières dans les écoles est-il nuisible aux progrès des élèves ?"

M. Cassegrain ouvre la discussion, et dit que, dans la question actuelle, il n'hésite pas à se déclarer pour l'affirmative. Il suffit, ajoute-t-il, qu'on réfléchisse un instant sur le développement lent et difficile de l'intelligence chez les enfants, pour se convaincre que "l'enseignement simultané d'un grand nombre de matières est nuisible aux progrès des élèves." Car leurs facultés, encore faibles, dirigées sur plusieurs points à la fois, s'épuisent et ne produisent, par conséquent, que de très minces résultats.

Cette question conduit naturellement à dire un mot des programmes de nos écoles.

En général, les programmes de nos écoles sont chargés. On veut enseigner simultanément une foule de choses, et, à mon avis, l'on n'apporte pas assez de soin dans le nombre et le choix des matières que l'on enseigne. Chaque instituteur croit qu'il y va de sa réputation d'enseigner, dans sa classe, autant de branches que le fait son voisin dans la sienne. Que résulte-t-il de cette espèce de course au clocher ? C'est que les élèves de ces écoles, n'ayant pour la plupart qu'un temps relativement restreint à consacrer à l'étude, sont obligés de voir toutes ces matières à la fois, et, par suite, de les voir très-superficiellement. De là, absence presque complète de progrès chez un grand nombre : de là, aussi, nécessité de *limiter* et de *préciser* les matières à enseigner dans nos écoles, afin que les enfants qui les fréquentent, aient moins de branches à étudier, qu'ils les voient mieux, surtout celles qui sont d'une utilité pratique. Ce serait une excellente mesure qui assurerait les progrès d'une instruction solide et profitable.

MM. Boucher et Demers sont d'avis que l'on peut enseigner plusieurs matières à la fois sans nuire aux progrès des élèves ; que les programmes de nos écoles ne sont pas surchargés ; que les branches d'instruction qu'ils renferment sont en rapport avec les besoins du temps ; mais qu'elles devraient être enseignées d'une manière plus pratique, et non pas machinalement, comme la chose se voit trop souvent.

M. l'inspecteur Valade, MM. Boudrias, Lacroix et Allaire partagent l'opinion de M. Cassegrain, et corroborent tout ce que ce dernier a dit dans la question.

M. l'abbé Godin se prononce également dans l'affirmative. Il suggère aux instituteurs d'étudier les différents programmes de nos écoles, et de définir les matières dont l'enseignement serait obligatoire, et celles dont l'enseignement serait simplement facultatif.

M. le président prend la parole, et dit que, dans cette discussion, l'on a constaté une chose : la *nécessité de fixer les études*. C'est une lacune que l'on remarque dans notre système d'éducation. Il ajoute que dans les États-Unis, de même que dans certains pays de l'Europe, toutes les branches d'enseignement sont limitées et précisées : rien n'est laissé au goût ni au caprice de qui que ce soit. Il devient donc nécessaire, si l'on tient aux véritables progrès des écoles dans cette Province, de définir nettement les matières qui forment la base de toute bonne instruction élémentaire, et d'en rendre l'enseignement obligatoire dans nos écoles communes. Dans les écoles modèles, on pourrait permettre l'enseignement des matières que l'on regarde comme secondaires ; car, il faut bien remarquer que, si ces matières ne paraissent pas d'une grande utilité pratique, elles sont propres à inspirer du goût pour l'étude : c'est un point qu'il ne faut pas perdre de vue.

Néanmoins, dans le choix des matières d'enseignement, il ne faut pas se montrer trop exclusif : car telle matière qui serait considérée comme inutile dans certaines localités, pourrait être d'une très grande importance dans d'autres ; et, dans l'élaboration d'un programme, il faut tenir compte des temps et des lieux.

Après les remarques de M. le président, il est unanimement résolu :

"1o. Qu'il soit nommé un comité chargé de tracer un plan d'études où seraient limitées et précisées les matières à enseigner dans les écoles élémentaires et les écoles modèles ;

"2o. Que ce comité soit composé de MM. Lacroix, Boucher, Mauffette, Dorais, Leroux et Leroy."

Il est de plus résolu que la question suivante sera discutée à la prochaine conférence :

"Quelle grammaire anglaise conviendrait le mieux pour l'enseignement de l'anglais dans nos écoles françaises ?"

Discutants inscrits : MM. H. C. O'Donoghue, Pelletier, Tétrault, McKay et Reynolds.

Et la séance est ajournée.

J. O. CASSEGRAIN,
Secrétaire.

Bulletin bibliographique.

L'article suivant a été involontairement omis du bulletin des deux derniers mois.

REVUE CANADIENNE.

Nous venons de recevoir la livraison de janvier de la *Revue Canadienne* qui vient d'entrer dans sa onzième année d'existence. Il suffit de jeter un coup d'œil sur son sommaire pour s'apercevoir que ce recueil est digne en tous points de la confiance publique.

Depuis le Roman jusqu'aux articles variés et d'actualité signés par nos meilleurs littérateurs, tout nous paraît offrir une lecture attrayante et instructive. Nous recommandons fortement la *Revue Canadienne* au patronage de nos lecteurs, car nous voyons par une circulaire de son entreprenant éditeur M. Sénécal, qu'il est disposé à prendre tous les moyens possibles pour améliorer son recueil, s'il rencontre assez d'encouragement pour le seconder dans sa patriotique entreprise.

SOMMAIRE :—

- I.—Un Marriage pour l'autre Monde.—M. Masson.
- II.—Poésie.—Marietta. —A un Joueur.—Mlle. Marie de Saint Aulaire.
- III.—Les larmes de Pericléès.—Louis Audet Lapointe.
- IV.—George Stephenson.—Napoléon Bourassa.
- V.—La Profession d'Avocat et de Notaire en Canada.—G. Doutre.
- VI.—Revue Scientifique.—Dr. E. DeCaisne.
- VII.—Bibliographies.—J. D. R.